

# Salariat avant association - Domaine viticole cave part / coopératives / négoce

## Canton Chapelle de Guinchay

Offre N° : OA07118027

### Localisation

**Département** : Saone-et-loire

Commune située à 15 min de Mâcon centre

bassin d'emploi à proximité (Mâcon - Lyon)

RPI sur la commune

Gare TGV à proximité de l'exploitation (2h de Paris)

### Contexte

L'exploitant a aujourd'hui 51 ans. Il est installé en EARL. Sa femme est associée non exploitante. L'exploitant a déjà eu des salariés par le passé.

Aujourd'hui, l'exploitant souhaite trouver un salarié qui s'associerait avec lui d'ici 2-3 ans pour ensuite reprendre l'exploitation lors de sa retraite. L'exploitant a le souhait de faire perdurer son exploitation

L'association serait pour l'exploitant un levier pour faire évoluer ses pratiques aujourd'hui mises en place sur la structure vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

### Exploitation

**Type d'installation** : En association ou société

**Mode de cession** : Cession progressive de parts sociales

**Activité** : Viticulture, Cave cooperative. Viticulture, Chai particulier.

**SAU** : 11,00 ha

**Logement repreneur** : Logement à trouver

**Description** : Foncier : vignoble de 11ha : 4ha propriété, location 3.20 ha et le reste est en métayage. Parcelles toutes mécanisables sauf 0.34 ha. Les baux sont de 9 ans et sont reconductibles. Voici la liste des différentes appellations : Pouilly Fuissé / Saint Véran / Beaujolais Village / Macon Chaintre / Bourgogne

Bâtiments :

- 1 bâtiment de 700 m<sup>2</sup> : cuvage - cave - espace de stockage climatisé - cave enterrée (fût)

- 1 bâtiment de 500 m<sup>2</sup> : cuvage - caveau de dégustation

- Hangar : matériel + stockage

Matériel : enjambeur polyvalent - 2 tracteurs agricoles - matériels en CUMA : épareuse - broyeur etc. liste non exhaustive - souhait de l'exploitant d'acquiescer un intercep

### Conditions de reprise

Phase de salariat avant association : 2 à 3 ans

Salariat : CDI - 35h

L'exploitant aimerait trouver un salarié d'ici la récolte 2019.

L'exploitant laisserait une vigne au porteur de projet pour qu'il puisse s'exercer "13ème mois».

La période d'essai peut-être plus ou moins longue en fonction du profil du candidat.

## Profil candidat recherché

L'exploitant aimerait trouver un candidat motivé par son projet, par la vigne et la vinification. Il faut qu'il y ait un réel engagement de sa part. L'exploitant souhaiterait que le porteur de projet ait de l'expérience ou des connaissances sur le sujet. Il faut que le candidat ait des compétences commerciales, qu'il ait des connaissances en gestion ou qu'il souhaite les développer. Il serait nécessaire que le candidat puisse voir les différents travaux de la vigne pendant les différentes saisons.

## Observations

Logement à trouver par le repreneur

## Commercialisation

L'exploitant vend sa récolte par le biais de la cave coopérative de Prissé Sologny Verzé (0.9ha), 1.2 ha par la cave coopérative Juliéas Chaintré. Le reste est vendu soit en bouteille (environ 15 000 à 20 000 bouteilles/an) soit en vrac au négoce (contrat avec un négoce beaunois). Des vignes sont en métayage.

## Prix de cession

Prix non communiqué

## Contact

Chambre d'Agriculture de Saône et Loire

**Manon JASSERAND**

03 85 29 57 33

[mjasserand@sl.chambagri.fr](mailto:mjasserand@sl.chambagri.fr)



Publiée le 11 janvier 2019